

AVIS AU LECTEUR

Le Canada et les Nations Unies est publié à l'intention des personnes qui, au Canada ou ailleurs, étudient les affaires publiques, mais qui n'ont pas facilement accès aux sources premières d'information ou à l'*Annuaire des Nations Unies*. Comme il se doit, une importance particulière y est accordée à la politique suivie par le Canada dans tel ou tel domaine et énoncée aux Nations Unies ou adoptée en réponse aux diverses demandes faites à notre pays. L'espace dont nous disposons ne nous permet pas de reproduire les textes de discours soutenant ou expliquant cette politique. Du reste, les plus importants de ces discours se trouvent dans les deux séries documentaires publiées par le ministère des Affaires extérieures et mentionnées dans les Annexes. L'exposé des événements courants forme nécessairement le gros du volume. On ne fournit de données d'arrière-plan que lorsque l'exige l'intelligence du texte.

Les événements que rapporte le présent volume sont surtout ceux de la période allant du 1^{er} juillet 1953 au 30 juin 1954, pendant laquelle l'Assemblée générale a tenu d'abord la troisième partie de sa septième session (17 au 28 août), puis sa huitième session (15 septembre au 9 décembre 1953) et que le Conseil économique et social a tenu ses seizième et dix-septième sessions. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. L. B. Pearson, et le ministre des Postes, M. Alcide Côté, étaient respectivement président et vice-président de la délégation du Canada à la huitième session de l'Assemblée. Le Canada, n'étant pas membre du Conseil économique et social, n'a donc pas envoyé de délégués aux assises de cet organisme. Les Annexes I et II renferment d'autres détails sur les sessions des divers organismes des Nations Unies et sur l'adhésion du Canada à ces organismes.

On trouvera à la page suivante une liste des abréviations employées dans le texte.